

1 9 8 8

Trois Ministres en six mois... Deux préavis de grève...levés

Le [5 janvier](#), la nouvelle réunion du Groupe « Productivité-Intéressement », présidée par **Philippe Jaquard**, tourne très mal.

Le [7](#), le Sncta demande, « *pour la dernière fois* », une audience au Ministre des Transports.

Le [8](#), **Jacques Douffiagues** répond qu'il n'estime pas nécessaire de recevoir le Syndicat....

Le Bureau National se réunit à Aix en Provence le [14](#). J'y suis invité.

Alain Debaire (Bordeaux) fait son compte-rendu sur les travaux du Groupe « Productivité-Intéressement ». Le Bureau National décide alors de rejeter la totalité du Rapport de M. **Jaquard**.

L'Intéressement, tel qu'il le propose, est uniquement basé sur des critères de rendement pour pallier le manque d'effectifs dont l'Administration est seule responsable, le Sncta s'étant lassé de réclamer en vain des recrutements.

D'autre part, le projet de Décret d'application sur la Loi O3CA (Officier Contrôleur en Chef) est jugé contraire au Protocole de juillet dernier. L'Administration, **Louis Pailhas** en tête - qui en aurait douté ? - revient en arrière et à grandes enjambées.

Le Bureau National dépose donc un préavis de grève de 24 heures pour le [29 janvier](#) et me confie l'organisation d'une conférence de presse à Paris.

Les coups de fil des journalistes pleuvent à nouveau chez moi.

Le [19](#), L'Intersyndicale se réunit. Cfdt et Cgt déposent alors également leur préavis pour le [29](#).

Le [27 janvier](#), dès 9 h., les réunions s'enchaînent avec le Directeur de Cabinet puis avec le Ministre lui-même.

En début d'après-midi, **J. Douffiagues** nous accorde une suspension de séance pour pouvoir tenir notre conférence de presse.... Les autres Syndicats sont médusés et pas spécialement ravis...

Nous nous précipitons à l'autre bout de Paris, au siège du Syndicat des Impôts (Snui) qui nous a prêté sa salle de réunion.

Nous exposons nos griefs et revenons au Ministère.

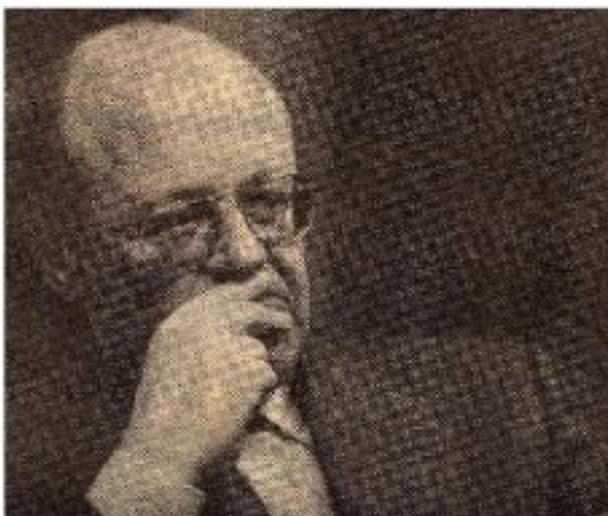


Photo Le Figaro

A peine arrivés, le Conseiller Presse du Ministre, **Jean-Paul Bonnamy**, un ancien journaliste de FR 3 que je connaissais bien (et à qui je rendais visite dans son petit bureau, en haut d'escaliers en bois, à chaque fois que je venais là), entre dans la salle. **J. Douffiagues** s'arrête de parler. Mais son Conseiller fait le tour de la table et c'est à moi qu'il remet en premier la dépêche de l'AFP qui vient de rendre compte de notre conférence de presse.....

FRFR

FRA0486 4 T 0207 FRA /AFP-F199

Transport-aérien flt1

Le SNCTA: "nous ne revendiquons rien de plus qu'une application correcte de l'accord de juillet"

PARIS, 27 Jan (AFP) - Les "aiguilleurs du ciel" autonomes du SNCTA ont souligné mercredi qu'en déposant un préavis de grève pour vendredi prochain, ils ne revendiquent "rien de plus" qu'une "application correcte" de l'accord du 31 juillet, conclu avec le ministre des transports et qui avait mis fin à 15^e semaines de grève.

Déjà ce texte ne constituait qu'un "accord minimum" ont indiqué au cours d'une conférence de presse MM. Jacques Fournier, porte-parole, et Pierre Bossu, Secrétaire national du SNCTA (représentant 51,53% des 2.600 contrôleurs aériens).

Sur 11 mesures contenues dans l'accord, deux seulement ont été appliquées: l'une portant sur le vote de la loi créant un corps de catégorie "A" de contrôleurs dans la Fonction publique (catégorie la plus élevée), l'autre concernant uniquement les ingénieurs de l'aviation civile, ont-ils fait remarquer.

La contestation des contrôleurs porte sur deux points: les "barrages" élevés par l'administration dans son projet de décret d'application pour l'accès à la catégorie "A" et le projet d'accord intéressement lié aux gains de productivité.

Suivra.....

AFP 271840 JAN 88

Dépêche en deux parties. Suite :

FRFR
FRA0491 4 T 0241 /AFP-FJ01
Transport-aérien flt2-der
Le SNCTA....

PARIS - M. Fournier a souligné qu'alors que M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, s'était engagé devant le Parlement à ce que 400 postes budgétaires de catégorie "A" soient pourvus "dès maintenant", il n'est plus question à présent "que de 205 postes et que les 60 points d'indices supplémentaires acquis avant le départ en retraite seraient réduits à 40".

Par ailleurs, "lier la productivité au rendement des contrôleurs cela signifie des risques pour la sécurité du trafic aérien à l'heure même où il enregistre une forte croissance".

Le SNCTA a demandé qu'un institut comme le CERC (centre d'études des revenus et des coûts) effectue une étude visant à déclarer conforme ou non à l'accord de juillet, le projet de décret et le projet d'accord d'intéressement

Après une première réunion de conciliation lundi à la Direction de la navigation aérienne une autre réunion se tenait mercredi soir avec les organisations syndicales au cabinet de M. Douffiagues. Parmi elles, les syndicats CGT et CFDT qui ont également appelé à la grève vendredi.

En raison de la nouvelle loi (amendement Lamassoure) qui retient une journée de salaire même pour une grève d'une heure, les "aiguilleurs du ciel" feront grève 24H00 en cas d'échec de la conciliation, tout en assurant, conformément à la loi, un service minimum, ce qui n'empêchera pas des perturbations dans le trafic aérien.

EB/mjp
AFP 271845 JAN 88

Ce n'est que tard dans la nuit, à 1h 30..., que les Syndicats signent avec le Ministre un « *accord d'interprétation* » du Protocole du 31 juillet. Le préavis de grève est levé.

Louis Pailhas est contraint de recevoir le Sncta le **12 février** pour la mise au point, selon les termes de l'accord du 27 janvier, des projets de Décret et d'Arrêtés sur le Corps des O3CA. Il a définitivement perdu la bataille !!!! Magnanimes, nous n'en ferons même pas de gorges chaudes à son encontre....

Dans les semaines qui vont suivre, l'Administration va commencer à établir la "liste d'aptitude" relative à l'accès au nouveau Corps.

Un beau jour, le Bureau National va me demander de lui procurer la liste des propositions établie pour le Centre d'Aix.

Je vais donc voir l'Adjoint au Chef de Centre, un certain **Daniel Nicaise**, bien souvent à côté de ses pompes....Il refuse de me communiquer le document, au motif qu'il est..."confidentiel". L'animal me connaissait mal ! Je bondis au local syndical d'où je téléphone illico à **Georges Delom** à la DNA.

Après le déjeuner **Daniel Nicaise**, tout mielleux, va venir me chercher en salle de contrôle, m'emmener dans son bureau pour...me remettre la liste réclamée, m'assurant qu'il « *s'agissait d'un malentendu* »... Ben voyons !

Evidemment, il ne me dira pas qu'il s'était fait remonter les bretelles par **Delom** !

A partir du printemps commence une augmentation sensible du trafic aérien (+12% par rapport à 1987 !). Le **11 avril**, je suis interviewé par une Agence de presse sur les problèmes posés par cette augmentation.

Le **15 mai**, **Titi**, **Christian Clave de Otaola** et moi-même prenons la route ensemble pour le Congrès du Sncta qui va se tenir à Chantilly.

Il n'y a pas que l'espace aérien qui est encombré... Sur l'Autoroute A7, ça n'avance pas non plus.

Nous la quittons avant même Valence pour la route nationale où nous tombons, quelques kilomètres plus loin, sur une ...course cycliste.

Dégoûtés, nous traversons le Rhône pour le remonter par sa rive droite.

Ca ne roule pas mieux ! **Christian**, toujours équipé de cartes routières, va nous faire emprunter de petites routes, au point que nous zigzaguons par **Paray le Monial** (on aurait pu aller dire bonsoir aux gars de la Tour de Saint-Yan, mais vu l'heure...), **Saulieu** suivi du contournement de Paris par l'est....

Comme chemin direct, on fait mieux.

Nous arrivons donc en pleine nuit au Château (!) des Fontaines Où nos bons organisateurs de la Région Nord ne nous avaient pas attendu mais nous avaient laissé des indications pour pouvoir trouver nos chambres.

Le XV^e Congrès du Sncta se déroule donc du **16 au 20 mai**.

Je ne vais guère avoir de répit coté presse. Les journalistes ne cessent de m'interviewer sur les retards croissants, et de plus en plus nombreux, des avions. Le **15 au soir**, on a frisé l'émeute à l'aérogare de Nice. Puis c'est un avion d'Air Inter qui a mis "**treize heures**" pour faire Orly-Marignane....

On me bassine même avec l'ouverture à la concurrence entre....compagnies aériennes prévue pour...1992 !

Téles, Radios et Journaux ne cessent de me téléphoner.

En même temps, je diffuse sur le fameux **3615 LUB** la « Gazette » du Congrès, quasi en temps réel.

Ce Congrès se termine par l'habituelle Résolution Générale (*extraits*) :

« Le Congrès affirme l'urgence de la revalorisation de la fonction Contrôle.

Pour ce faire, le Congrès exige :

- une revalorisation indiciaire,
- la mise en place d'indices fonctionnels liés à l'exercice de la qualification maximale de contrôle des Centres.

- L'intégration de tous les Contrôleurs en Catégorie "A" de la Fonction Publique.

..../...

Constatant des carences inquiétantes, tant en matériel qu'en effectifs, le Congrès exige des investissements immédiats dans ces domaines, permettant de faire face à la forte augmentation du trafic, garantissant la sécurité et préparant le contrôle du trafic aérien à l'échéance de 1992 .

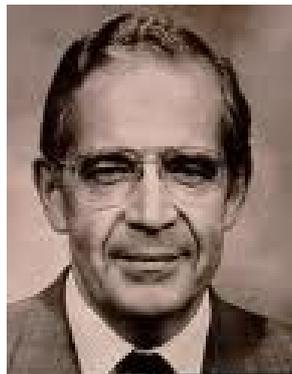
.../...

Fort de la mobilisation des Contrôleurs, le Sncta demande aux Pouvoirs Publics l'ouverture immédiate de négociations permettant de régler définitivement le contentieux » .

Et je suis à nouveau reconduit comme Porte-Parole du Syndicat. Malgré les réticences de **Michel Mathias** (CCR/Nord) qui avait cru bon de déclarer qu'en raison de mon "*look*", j'étais « *plus audio que visuel* »....

Et c'est mon vieux complice, **Philippe Taurison**, dit **Tautau**, qui devient Secrétaire National aux Relations Extérieures....

Quatre jours avant le début de ce Congrès, nous avons vu réapparaître au Ministère des Transports l'éphémère **Louis Mermaz** de mai 1981. Il remplaçait **Jacques Douffiagues** suite à la réélection de **François Mitterrand**.



Louis Mermaz allait être tout aussi fugace cette nouvelle fois. Même si son Conseiller social aura eu le temps de recevoir le Sncta, il ne sera notre Ministre que quarante-huit jours seulement

Mais quarante-huit heures avant de quitter son poste, il va "*se prendre un avion sur les pieds*"....

C'est le fameux crash de l'Airbus A320 à Habsheim.

Dès l'annonce de l'accident, nous sommes de service à Aix lui et moi, je demande à **Yves Boudsocq** de se renseigner car il connaît beaucoup de monde en Alsace.

D'après nos premières informations, en effet, nos hautes autorités de l'Aviation Civile auraient pu se trouver à bord de cet avion.... Mais il n'en était rien. Notre Directeur Général n'était pas là.



En fait, il va donc accompagner **Louis Mermaz** (*à droite sur la photo*) sur les lieux de l'accident et **Daniel Tenenbaum** (*au centre*) va s'illustrer en embarquant lui même les célèbres boîtes noires de l'appareil sans aucun scellé judiciaire, ouvrant ainsi une polémique de plusieurs années.

Et le **28 juin**, c'est **Michel Delebarre** qui devient Ministre des Transports. Et de trois !



Auparavant, le **1er juin**, dix-huit Directeurs Généraux de l'Aviation Civile se réunissaient à Roissy à propos de la congestion de l'espace aérien, de la meilleure information (**déjà¹**) des passagers dans les aéroports, etc...

Mais aussi, selon certaines "*indiscrétions*"....., pour « **comparer le coût salarial des Contrôleurs d'Europe** » !!!

¹ J'écris ces lignes au moment de la grande pagaille due aux chutes de neiges de fin décembre et Noël 2010...

Jean-Gab était particulièrement bien renseigné



D'ailleurs "Le Monde" ne va pas tarder à me contacter sur le sujet tandis que l'AFP va m'interroger sur l'éventualité de réunions entre les Syndicats de Contrôleurs en Europe....

Nul doute que cela commence à nous interpellier. Nous commençons, en effet, à y réfléchir.

Et la presse continue de faire ses choux gras avec les encombrements des voies aériennes. Je suis même interviewé par une Agence de presse....américaine !

Le **22 juin**, **Daniel Tenenbaum** reçoit les Syndicats pour les informer sur la réunion des Directeurs Généraux. Mais, manifestement, il n'en tire aucune conclusion pour les Contrôleurs Français.....

Et dès le **24**, "Le Monde", bien informé (!!!), évoque « *le risque d'une nouvelle grève des Contrôleurs* ».....

Si bien que le **27**, le Directeur Général reçoit à nouveau les Syndicats. La maison risquant de brûler, il les convoque également le **30 juin** !

Mais dans le même temps, il a interdit aux journalistes (toujours trop curieux, n'est-ce pas...) de visiter Tours et Centres de Contrôle.... Vaut mieux leur laisser croire que nous sommes fautifs avec une prétendue « *grève du zèle* ».....

A tel point que le **2 juillet**, le journal "Le Provençal" se plaint dans un **Editorial** en page **Une** de n'avoir pu entrer au Centre de Contrôle d'Aix en Provence.

Le même jour, c'est "Libération" qui évoque « *la proximité d'une nouvelle grève des Aiguilleurs du ciel* ».

Le **3 juillet**, "Le Provençal" publie intégralement une mise au point du Sncta indiquant que le refus d'accès à ses journalistes n'est pas de son fait mais de celui des Pouvoirs Publics et qu'aucune « *grève du zèle* » n'est en cours !
Je suis également interviewé sur ce sujet par Radio France Provence.

Après les Contrôleurs de Cannes, ce sont ceux de Montpellier qui se mettent en grève (sur des préavis du seul Sncta) le 6 juillet pour quarante-huit heures.

Je n'arrête pas d'être contacté par les journalistes.

Et le **7**, après concertation, le Sncta et la Cgt déposent chacun un préavis de grève totale nationale pour le lundi 18 juillet.

Europe , TF1, Le Figaro, la Cinq, l'ACP, l'AFP..... font exploser mon téléphone. Comme je ne peux être partout à la fois, nous nous répartissons les tâches avec **Tautau**.

A Aix, le Correspondant Régional du "Monde" qui veut m'interviewer est bloqué au poste de garde par les gendarmes.... Ce cher **Rico** entend m'interdire de le recevoir au local syndical !

Je ne l'entends pas de cette oreille sur la base de principe reconnu jusqu'alors : "*Syndicat est maître chez lui*" !

Je retrouve **Rico** qui, à ce moment-là, se trouve en Salle de contrôle. J'exige qu'il appelle, devant moi, le Directeur Général ! Ce qu'il accepte de faire.

Evidemment je râle ferme à ses cotés si bien que M. **Tenenbaum** finit par reconnaître ma voix

-« *c'est Fournier que j'entends à coté de toi ?* »

-« *oui* »

-« *passe-le moi !* »

Et, bien entendu, le Directeur Général et moi tombons d'accord, M. **Tenenbaum**

ne doutant pas un seul instant que je n'amènerai pas le journaliste en Salle de contrôle.

Cela va me conférer un nouveau surnom : " *Monsieur le Directeur*"

A tel point...qu'une bande de Contrôleurs (je tais leurs noms.....) a été dévisser sur le parking la belle plaque ci-dessous pourme l'offrir !!!!



Le **11 juillet**, le Directeur de cabinet de **Michel Delebarre** reçoit le Sncta pendant trois heures et demie mais le Syndicat maintient son préavis.

Le **15**, le Ministre écrit aux Syndicats. Il souhaite que « *le dialogue engagé se poursuive et s'intensifie* ». Il annonce également l'attribution d'une prime exceptionnelle et la création à l'automne de soixante-dix postes supplémentaires de Contrôleurs.

Le débat débute dans les rangs du Sncta : "faut-il maintenir la grève le lundi suivant ?".

Le **16**, la DGAC confirme par télex certaines modalités d'attribution de la prime exceptionnelle qui avait déjà été proposée le 30 juin mais que le Sncta avait refusée.

Le **17 juillet** le débat interne fait rage tout au long de la journée.

A 17h 30, le Sncta reçoit un télex du Cabinet du Ministre. Il y est indiqué que dès la semaine suivante « *se tiendront des réunions hebdomadaires de travail* ».

Un calendrier précis de rencontres, Syndicat par Syndicat, est établi.

A 18h, les six Secrétaires Nationaux Sncta rendent publique leur décision de lever le préavis de grève.

A Aix, toute cette journée de dimanche, nous avons, **Titi** et moi, bataillé avec **Pailhas** sur le contenu de la liste des vols du "*service minimum*" que nous jugeons excessive. Nous avons demandé plusieurs fois l'arbitrage de M. **Mingasson**, Conseiller du Ministre, alors même qu'il se trouvait dans sa résidence secondaire dans le Val de Loire..... **Titi** était favorable à la levée du préavis, pas moi ! Ce doit être une des rares fois où nous nous sommes vraiment engueulés....Mais je n'ai pas eu trop de problème de conscience puisque de

toute façon je n'aurais pas été gréviste le 18, l'Equipe Une n'étant pas de service ce jour-là....

Dès le 22 juillet, le Sncta est reçu au Cabinet du Ministre. Les séances de travail promises vont s'enchaîner tout au long de l'été, ponctuées d'Assemblées Générales et de réunions des Sections.

Le 7 août, contre toute attente, alors même qu'il n'y a plus de conflit en cours, "Le Provençal", dans son Editorial du jour, assimile les "Aiguilleurs du ciel" à des « *preneurs d'otages* » !

Je vois rouge !!!

Dès le lendemain, ce quotidien publie de larges extraits de la réaction indignée du Sncta.

La balle au bond

M. Jacques Fournier, délégué national et porte-parole du syndicat majoritaire des aiguilleurs du ciel (SNCTA 51,53% aux élections professionnelles), nous a fait connaître qu'il avait eu un haut-le-cœur à la lecture d'une phrase de notre article, paru hier, à la Une du Provençal et intitulé "Contrepied". La voici en substance: "L'évasion, par la lecture, plus riche que le choix onéreux qui nous livre en otages aux aiguilleurs du ciel ou à la poignée de rampants d'un aéroport de Sardaigne".

L'article, qui a provoqué la réaction de M. Fournier, se réfère à une succession de circonstances ou de paramètres, parmi lesquels les inconvénients dus à des arrêts de travail de catégories de personnels qui perturbent le trafic aérien, ne constituent qu'une péripétie. Le dialogue avec ceux qui font l'actualité et ceux qui la découvrent dans le "Provençal" étant une des règles de notre rédaction, nous reprenons au bond la balle envoyée par M. Jacques Fournier, dont le premier mérite est de défendre, avec fougue, les aiguilleurs du ciel qui l'honorent de leur confiance. "Quels que soient vos ressentiments réels ou supposés à propos d'inconvénients dus ou non à des aiguilleurs du ciel lors de voyages par la voie des airs, nous écrit-il, rien ne vous autorise à comparer notre profession à des pirates de l'air qui, eux, ont

des morts sur la conscience et dont il nous est malheureusement arrivé trop souvent, d'avoir à prendre en compte leur folie, dans l'exercice de nos fonctions afin - de plus - d'éviter le pire, vis-à-vis du reste du trafic aérien. Le contrôle du trafic aérien, ajoute M. Jacques Fournier, grâce aux mesures prises par les contrôleurs afin de privilégier la sécurité aérienne des passagers et équipages, ne participe pas à la longue liste des catastrophes de l'été dans le domaine des moyens de transport." Le porte-parole du SNCTA avait déjà fait la-même remarque, souligne-t-il, dans un télex publié ici même le 3 juillet.

Prenant acte de l'attention avec laquelle M. Fournier veille à ne rien laisser passer qui puisse, même au second degré, nuire à l'image de ses collègues, nous le remercions de la spontanéité avec laquelle il est intervenu pour nous faire connaître son point de vue.

Nous sommes d'autre part persuadés que s'il a lu l'ensemble de "Contrepied" avec la même attention que la petite phrase qui lui a donné un haut-le-cœur, il aura mesuré que nos propos ne visaient rien, ni personne en particulier.

La liberté d'expression passe aussi par le droit d'établir un constat de carence. M. Jacques Fournier, farouchement attaché à cette liberté, ne nous contredira pas sur ce point.

Jean-Louis LEVREAU

Le 18 août, après avoir fait de même précédemment à Athis-Mons et à Brest, **Michel Delebarre** visite le Centre de Contrôle d'Aix en Provence.

Comme c'est le Sncta qui a suggéré ces visites au Ministre, nous estimons que l'Administration locale n'a pas à s'en mêler. Ce qui déclenche une lutte d'influence féroce avec le Chef de Centre... **Frédéric Rico**.

La Salle de contrôle et ses abords sont "quadrillés" par tous nos militants. Je me retrouve dans le couloir avec deux Inspecteurs des Renseignements Généraux très sympas (!) et qui ne cherchent d'ailleurs même pas à "inspecter" la Salle. Munis d'une radio très performante (beaucoup plus que les nôtres...), ils m'informent à la minute près de l'atterrissage de l'avion du Ministre sur l'Aérodrome d'Aix-Les Milles.

Précédent **Michel Delebarre** de quelques minutes, une jeune Lieutenant de Police, en grand uniforme, croyant sans doute à une manif, entend faire dégager le perron du Centre où nous nous sommes installés pour accueillir le Ministre. J'ai une très vive prise de bec avec elle ! Les deux Inspecteurs des RG lui font signe de s'écraser .

Michel Delebarre est accompagné de... **Jean-Marie Bocquel**, toujours Député PS, avec lequel j'avais eu un grave différend en 1983 [détention de Contrôleurs Français au Mozambique – voir Tome 4]. Nous nous regardons droit dans les yeux et...manifestement, nous refusons l'un et l'autre de nous serrer la main !

Comme dans les autres Centres, **Michel Delebarre** s'installe près de trente minutes sur un secteur de contrôle, casque radio sur la tête, aux côtés des Contrôleurs de service et se fait expliquer le boulot ! Ce qui, visiblement, énerve au plus haut point ce bon M. **Pailhas**.....

Le 9 septembre, le Ministère annonce « *la reconnaissance de la fonction contrôle par l'accès de tous les Contrôleurs à la Catégorie "A" »* ainsi que la création d'une « *Indemnité Spéciale de Qualification (ISQ) versée directement aux Contrôleurs chargés de donner des instructions en temps réel aux pilotes »* ».

Le 22 septembre, à Athis-Mons, le Comité National du Sncta peut examiner un projet de Protocole complètement rédigé.

Réserves et critiques sont formulées par les Membres du Comité. Elles portent sur les problèmes hiérarchiques, l'absence de réelle revalorisation indiciaire, les questions de la retraite qui ne sont pas traités, la création de la nouvelle prime (ISQ) qui n'est pas conforme aux revendications du Sncta (*Cf notamment le récent Congrès de Chantilly*), la durée du travail....

Un débat passionné s'engage sur la suite à donner. Faut-il rejeter en bloc le projet ou demander des amendements.

Le Bureau National considère qu'il serait maladroit de refuser ce texte dans sa globalité.

Aussi le Comité liste les amendements qu'il charge les Secrétaires Nationaux d'obtenir.

Le 4 octobre, à 2 heures du matin, le Sncta (et quatre autres Syndicats) signe avec M. Delebarre ce nouveau Protocole, valable pour trois ans.

NAVIGATION AERIENNE

L'accord de Delebarre, pour contrôler le ciel

Après plusieurs mois de négociations, Le ministre des Transports a signé hier, avec six syndicats de personnels techniques de la navigation aérienne, un accord destiné à ramener, pour trois ans, la paix sociale dans un secteur troublé.

M. Delebarre signe un accord satisfaisant la majorité des syndicats de contrôleurs aériens

"Libération" & "Le Monde"

Si les Conseils Régionaux Sud-Ouest et Nord s'empressent d'applaudir et même de féliciter le Bureau National, le Bureau Régional Sud-Est est beaucoup plus circonspect et s'abstient volontairement de tout communiqué.

En effet, l'accord passe plus mal dans cette Région que dans les autres au point que le 20 octobre à peu près la moitié des Contrôleurs de service ce jour-là à Aix en Provence (dont moi) se met en grève, et pas seulement à Aix, dans le cadre de la grève générale Fonction Publique à laquelle le Sncta n'a évidemment pas appelé. (*voir le document publié à la fin de ce chapitre*)

Le 15 novembre paraît « **Conflits dans l'Air** » N° 45 dans lequel sont publiés une "Chronique" intitulée « *Réflexions protocolaires* » et un article, signé de ma main celui-ci : « *Réflexion sur un accord* ».

Ces deux papiers se font l'écho de réticences diverses.

Depuis la fin des années 70, nous étions préoccupés par les confusions d'indicatifs radio entre avions depuis que les compagnies aériennes avaient abandonné l'immatriculation de leurs avions au profit de leurs numéros de vol.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre, **Hervé Briand** et moi animons à Aix notre troisième Session de Formation Syndicale. Onze adhérents suivent celle-ci, en provenance de Caen, Clermont-Ferrand, Nice, La Rochelle, Lyon, Beauvais et Aix.

Le 13 décembre, le Comité National se réunit à nouveau à Athis-Mons.

Je vais être sur la sellette pendant un bon moment du fait des deux articles publiés un mois plus tôt dans « **Conflits dans l’Air** ».....

D’autant que j’ai été le seul Membre du Comité à ne pas approuver la signature du Protocole en m’abstenant volontairement.

De vieux amis me font ouvertement la gueule... **Pierre Bossy** et **Bertrand Damphoffer**, pour leur part, vont m’en vouloir pendant des années...Nos relations vont devenir très tendues.

Cependant, le Comité qui décide de la création d’un « **Groupe Europe** » n’hésite pas une seconde à approuver ma candidature à ce Groupe, en même temps que celles de **Titi, Didier Quintaine** de Reims, **Jean-Pierre Faubladié** de l’Enac et de **Gaby Eifler**, d’Aix lui aussi.

De la même manière, ma candidature au « **Groupe Retraite** » est retenue. Je vais y être rejoint par **Alain Cagnat**.

Etant, de fait, devenu très minoritaire dans le Syndicat, je vais peu à peu me « *désintéresser* » des affaires nationales pour me consacrer quasi exclusivement à l’action européenne pendant onze ans.

D’autre part, dès le début de l’année, j’avais quitté la Rédaction en Chef de « **Control** », reprise au numéro 55 par mon ami **Michel Drobycheff** de Bordeaux.

Je suis cependant resté Membre de la Rédaction mais je n’ai plus beaucoup écrit d’articles sinon des reportages en Europe, au gré de mes déplacements et mes rubriques sur la piraterie aérienne et le Patco.

Je m’amusais trop aux "**Infos Locales**" de **Radio Luberon** !

**DOCUMENT A L'USAGE DE CEUX DE NOS LECTEURS QUI
DOUTERAIENT QUE DES RETENUES POUR GRÈVE SOIENT
EFFECTUÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE.....**

Il n'en est rien, même sous un Gouvernement de gauche !

TRESOR PUBLIC		ÉTAT DES RETENUES			
TG	ADMINISTRATION	RETENUE	C. ASS.	M	
013	09113	930PRECOMPTE SERVICE NON FAI		0	
IDENTIFICATION		NOM ET PRÉNOM	MONTANT	BÉNÉFICIAIRE	
				NI TITRE DATE TIT	
12715506421	60 A	BERNARD	35671		
12726002991	90 A	ALINE	31427		
12715602330	30 B	PHILIPPE	32662		
12715004340	10 B	J. CLAUDE	38742		
12715711315	00 B	FREDERIC	27025		
12715503631	50 B	CLAUDE	33280		
12714911024	10 B	YVES	38742		
12715407330	30 B	CHRISTIAN	36137		
12715502993	40 B	GERARD	27560		
12716011340	20 C	FREDERIC	30237		
12713409831	60 C	CHRI	48035		
12715112810	50 C	JEAN LUC	38742		
12715606301	70 D	PATRICK	27025		
12713703524	90 D	BERNARD	42314		
12714801471	70 D	JEAN PIERRE	40632		
12725401303	70 F	MARTINE	36853		
12714803751	70	FOURNIER JACQUES	37955		
12714506831	30 G	DANIEL	25867		
12715506629	50 G	STEPHAN	32049		
12714702751	30 G	GERARD	37955		
12714302595	40 H	SERGE	75981		
12713611786	70 J	ANDRE	47102		
12714711040	10 J	ROGER	38742		
12715101751	60 K	DANIEL	38742		
12713601702	20 L	PHILIPPE	44648		
12714612773	40 L	JEAN	40632		
12713512103	50 L	JEAN MARIE	48035		
12713607881	40 L	DANIEL	42314		
12715003420	50 M	YVES	35365		
12714409830	60 M	JEAN PIERRE	39843		
12715403130	20 M	RENE	73706		
12724610422	60 M	ZOHRA	31103		
12715308514	90 P	GILLES	36853		
12714804693	90 R	RAYMOND	43152		
12713412982	70 R	ANTOINE	37990		
12714704082	30 R	MICHEL	37218		
12715112674	30 R	MICHEL	36853		
12715103130	80 U	HENRI	36853		
12715508060	80 W	ALAIN	33280		
TOTAL DU REPORT			1517322		

Comme on peut le remarquer, c'est un document OFFICIEL, quoique ... confidentiel.... Émanant du TRESOR PUBLIC ! Qu'on se le dise !!!

Allez savoir comment ce document a pu atterrir dans mes archives.....